

ROBERT LAURENT-VIBERT

MARIANUM SCUTUM CIMBRICUM

Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*
publiés par l'École française de Rome, T. XXVIII.

ROME
IMPRIMERIE CUGGIANI
Via della Pace, Num. 35.

1908



150068

MARIANUM SCUTUM CIMBRICUM

I.

Marius, après sa victoire sur les Cimbres (653 de Rome — 101 avant J.-C.), triompha à Rome, avec Catulus. Il y apporta les armes des vaincus et y dressa des trophées (1). Sylla les abattit, sans doute en 672-82, lors de sa rentrée dans Rome. César, édile en 689-65, les rétablit et les plaça sur le Capitole (2). Était-ce là qu'ils étaient d'abord, ou César les y éleva-t-il? Plutarque nous dit: « Εὐκόνας Μαρίου καὶ Νίκας τροπαιοφόρους... εἰς τὸ Καπιτώλιον ἀνέστησεν ». Il semble indiquer une translation. Les autres textes sur la mesure prise par César ne nous apportent là-dessus aucune précision (3).

Un texte de Cicéron me paraît résoudre ce petit problème. Dans un chapitre du *De Oratore*, C. Julius Caesar Strabo, l'orateur, rappelle quelques bons mots de tribune, et il cite l'un des siens, dirigé contre Helvius Mancina: « Je vais te montrer comment tu es fait! ». Et lui: « Montre, je t'en prie ». Alors je désignai du doigt un Gaulois peint sur un bouclier cimbrique de Marius, aux Boutiques Neuves: tordu, la langue tirée, les

(1) Plut. (*Marius*, 27) nous dit que les armes furent d'abord portées au camp de Catulus.

(2) Plut., *César*, 6. — Vell. Pat., 2, 43, 3 (éd. Haase). — Suet., *Caesar*, 11. — Properce (III, 11, 46) fait allusion aux armes de Marius.

(3) Richter (*Topog. von Rom*, in Ivan Müller, III³, p. 128) se contente de noter, sur le Capitole, la présence des trophées de Marius. Jordan (*Topog. der St. Rom im Alterth.*, I², p. 44, n. 44), après une longue critique de textes sur l'*Paedes Honoris Virtutis Mariana*, et le sens à donner à *monumenta Marii*, place, sans discussion, les *tropaea* au Capitole.

joues pendantes. — Le trait fit rire: on ne vit jamais portrait de Mancina plus ressemblant ». « *Jam ostendam cujusmodi sis* : cum ille: « *ostende, quaeso* », demonstravi digito pictum Gallum in Mariano scuto Cimbrico, sub Novis, distortum, ejecta lingua, buccis fluentibus; risus est commotus; nihil tam Mancinae simile visum est » (1).

Dans l'antiquité même, ce texte donna lieu à des interprétations. Pline l'Ancien, reprenant le trait, sans doute de mémoire, le fausse: il l'attribue à Crassus, et le bouclier, qui devient un tableau peint, se trouve *sub Veteribus* (2). Quintilien, qui visiblement avait le *De Oratore* sous les yeux, cite exactement le passage (3), mais en laissant tomber l'indication *sub Novis*, et en désignant le bouclier par *scutum Cimbricum* et non par *Marianum scutum Cimbricum*. — Puis il ajoute: « *Tabernae autem erant circa forum ac scutum illud signi gratia positum* ». Notre bouclier devient une enseigne de boutique. Le texte de Cicéron devait, en effet, embarrasser Quintilien qui ne pouvait connaître que les trophées relevés par César; son commentaire n'aurait pas été possible s'il avait reproduit le texte de Cicéron dans son entier. Le mot *Marianum*, joint aux deux autres, désigne un bouclier authentique.

Parmi les historiens modernes du Forum, Jordan (4) cite notre texte à propos des *Tabernae novae*, mais sans le rap-

(1) *De or.*, II, 66.

(2) *Hist. Nat.*, XXXV, 4, (8): « *Hinc... ille Crassi oratoris lepos agentis sub Veteribus, cum testis compellatus instaret: dic ego, Crasse, qualem me noris? talem, inquit, ostendens, in tabula pictum inficetissime Gallum exserentem linguam* ».

(3) *Inst. orat.*, VI, 3, 38: « *Rarum est, ut oculis subicere contingat, ut fecit C. Julius: qui cum Helvio Mancinae saepius obstrepenti sibi diceret « jam ostendam qualis sis », isque plane instaret interrogatione, qualem tandem se ostensurus esset, digito demonstravit imaginem Galli in scuto Cimbrico pictam, cui Mancinatum simillimus est visus* ».

(4) *Topog.*, I², p. 382, n. 92.

procher du triomphe de Marius. M. Huelsen ne le signale pas (1), non plus que MM. Richter et Lanciani. Au contraire M. Thédénat le commente assez longuement; mais il prend le texte de Pline l'Ancien pour original, et il voit deux peintures de Gaulois se faisant pendant de part et d'autre de l'area du Forum. En outre, il croit qu'il s'agit là de panneaux peints (2). La question reste entière.

Notons d'abord la date à laquelle le propos de César contre Mancina a pu être tenu. Nous savons que César l'orateur fut édile en 664-90, et c'est en 91 que Cicéron place l'entretien. L'apostrophe a donc été dite au moment exact où les trophées primitifs étaient en place.

L'emplacement du bouclier sur le forum est nettement indiqué: il est *sub Novis*, c'est-à-dire aux boutiques qui bordaient le Forum au Nord, en avant de la basilique Aemilia (3).

De quel groupe ce bouclier faisait-il partie? Deux hypothèses sont possibles: l'on peut rapprocher de ce texte le récit que donne Tite-Live du triomphe sur les Samnites en 444-310: « Tant de magnificence parut dans les armes des captifs, que l'on distribua des boucliers dorés aux argentiers pour orner le forum » (4); or les Boutiques Neuves, comme les Vieilles, étaient occupées par eux en grande partie (5). Mais de tels ornements étaient-ils temporaires ou définitifs? La suite du texte semble indiquer

(1) Il y fait peut-être allusion lorsqu'à propos de la peinture placée par le consul Messala en 491-263 près de la Curia Hostilia, il ajoute « D'autres peintures du même genre furent souvent exécutées par la suite ». (*Le forum romain*, trad. Carcopino, p. 10).

(2) *Le forum romain* (1908), p. 111.

(3) Cf. sur les *Tabernae novae*, Jordan, *op. cit.*, p. 382; — Richter, *op. cit.*, p. 95; — Thédénat, *op. cit.*, pp. 110 et ss.; — Huelsen, *op. cit.*, pp. 9 et ss.

(4) IX, 40, 16: « *Tantum magnificentiae visum in iis, ut aurata scuta dominis argentariarum ad forum ornandum dividerentur* ».

(5) Cf. n. 3.

qu'ils n'étaient là que le jour du triomphe: " Ce fut là, ajoute Tite-Live, l'origine de cette décoration du forum par les édiles, lors du défilé des chars », (1). Il est probable que ces dépouilles, dont M. S. Reinach a montré récemment le caractère religieux (2), après avoir servi d'ornements à la cérémonie, étaient rassemblées en trophée et consacrées. — Or, César parle de ce bouclier comme d'un monument bien connu de ses auditeurs: il semble certain que sa place *sub Novis* était définitive.

Il est donc, à mon sens, vraisemblable de supposer que ce bouclier, qu'il ait contribué ou non à la décoration des boutiques d'argentiers le jour du triomphe, fit ensuite partie d'un trophée devant ces boutiques, sur l'area du forum; peut-être était-il suspendu aux *Nízzi τροπαιοφόροι* dont parle Plutarque, et que renversa Sylla. César, édile, qui avait dans son administration la décoration du forum (le texte de Tite-Live le prouve), put les relever. Et, pour les soustraire aux vicissitudes de la place publique, les transporta au Capitole. Le texte de Plutarque nous apprend quelles ruses il dut employer; l'opération se fit de nuit (3). Il est probable qu'après la décision de Sylla, les armes abattues avaient dû être portées en quelque magasin, ne pouvant être utilisées (4). En les rétablissant au Capitole, César leur attribuait une signification plus précise. Sur le forum, à coté des rostres dont, en 416 de Rome (338 av. J.-C.), C. Maenius

(1) *Loc. cit.*: « *Inde natum initium dicitur fori ornandi ab aedilibus, cum tensae ducerentur* ». Nous avons un autre exemple de décoration passagère sur le passage du triomphateur. Lucullus fit disposer les armes des vaincus au cirque Flaminius, le jour de son triomphe. Plut., *Lucullus*, 37. Cf. Lucia Morpurgo, *La porta trionfale e la via dei trionfi*, in *Bull. com.*, 1908, pp. 113 et 115.

(2) *Tarpeia*, in *Rev. Arch.*, 1908, I, pp. 43 et ss., et le compte-rendu de cet article par E. Pais, in *Studi stor. per l'antich. class.*, I (1908), fasc. II, p. 305.

(3) Plut., *César*, 6.

(4) Cf. art. cité de S. Reinach, *Rev. arch.*, 1908, I, p. 45.

avait orné la tribune aux harangues et qui perpétuaient la mémoire de la première victoire navale des Romains, ils représentaient le triomphe de Rome sur les Barbares; au Capitole, voisins des dépouilles opimes consacrées par Romulus, Cornelius Cossus et M. Claudius Marcellus, ornés d'inscriptions (1), ils dressaient la gloire de Marius.

II.

Reste à interpréter la description que Cicéron nous donne du bouclier. J'en rappelle les termes: « *Pictum Gallum in Mariano scuto Cimbrico, ... distortum, ejecta lingua, buccis fluentibus* ».

Il s'agit d'un bouclier long (*scutum*): cette donnée est conforme à ce que nous savons sur l'armement cimbrique et gaulois (2). Pour l'image décrite, je ne vois que deux hypothèses possibles: ou bien c'est une peinture exécutée après la victoire par les Romains, ou bien c'est une décoration cimbrique.

Dans la première hypothèse, il faudrait imaginer que les Romains ont voulu par une peinture grotesque tourner en dérision leurs ennemis vaincus. Cela paraît bien invraisemblable. D'abord, le caractère sacré attaché aux armes de l'ennemi devait interdire de les modifier et, en quelque manière, de les utiliser. En

(1) ... διδόλου δι γράμμασι τὰ Κιμβρικὰ κατορθώματα. Plut., *César*, 6. — Cf. Tacite à propos des trophées de Germanicus: *Ann.* II, 22: « *Caesar congeriem armorum struxit, superbo cum titulo* ».

(2) J'ai donné, dans la *Rev. des Et. Anc.*, (IX) 1907, p. 64, n. 5 (en collaboration avec Ch. Dugas), une liste de représentations de boucliers barbares. Il faut joindre à cette liste les documents très nombreux fournis par les deux premiers volumes de la publication du commandant Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule romaine*, 1907 et 1908, et par P. R. von Bienkowski, *De simulacris barbararum gentium apud Romanos*, Vienne, Gerold, 1908; et, du même auteur, *Die Darstellungen der Gallier in der hellenistischen Kunst*, Vienne, Hölder, 1908.

outré, une caricature de ce genre serait opposée aux habitudes romaines. « Les anciens, dit M. S. Reinach, n'ont pas fait de *caricatures politiques*... Loin de mépriser les barbares, ils ont eu la tendance de leur attribuer les vertus qu'ils s'accusaient de ne plus avoir » (1). Il suffit de jeter les yeux sur des monuments triomphaux de diverses natures pour être convaincu (2). Du reste l'art Pergaméen, qui exerça une influence si durable sur la sculpture romaine triomphale, n'offrait que des modèles de décence et de gravité (3). A la rigueur, l'on pourrait expliquer le mot *distortum*: sur quelques monnaies ou monuments figurés, le captif a la tête tournée et parfois le corps tordu (4), mais l'attitude pour être violente n'est jamais grotesque. — Je ne connais qu'une exception: le Gaulois à tête énorme et hirsute que l'on voit au revers d'un denier de César, et où l'on reconnaît Vercingétorix (5). La disproportion entre la tête et le corps est ridicule: mais il n'y a pas là peut-être d'intention caricaturale: on voulait sans doute, en grossissant les traits, atteindre à la ressemblance. Nous croyons donc qu'il faut écarter cette première hypothèse, et admettre qu'il s'agit d'une décoration cimbrique.

(1) *Les Gaulois dans l'art antique*, in *Rev. Arch.*, 1888, II, p. 277. — M. S. Reinach signale en note le texte de Pline, XXXV, 4 (8), mais sans le rapprocher de celui de Cicéron.

(2) Cf. l'article cité dans la note précédente: *Recueil* du commandant Espérandieu, t. I, n. 59, 111, 243, 260; t. II, 869, 1275 Babelon, *Monnaies de la république romaine*, I, p. 194, 319, 360, 516; II, 11, 12, 17, 115, 218; article de la Comtesse Lovatelli, in *Bull. com.*, 1900, p. 260, fig. 4. — En particulier voir les nobles attitudes des captifs dans le registre inférieure du Grand camée de France (Babelon, *Cabinet des Antiques*, pl. I) et le bas-relief découvert récemment à Rome (*Not. degli Scavi*, 1908, p. 47).

(3) Cf. ouvrage cité de Bienkowski, *Die Darstell. der Gall. in d. hellenist. Kunst*, fig. 1, 9, 50, 53, etc., pour les haut-reliefs; bas-reliefs: 90, 93, 95, 109, 113, etc.

(4) Par exemple, Babelon, I, p. 194; II, p. 11, p. 12, p. 17 (ces monnaies postérieures à Marius). *Recueil* d'Espérandieu, II, 869, etc.

(5) Babelon, II, p. 17, n. 28.

Une telle décoration est-elle dans les habitudes des Cimbres? Nous ne connaissons guère leur armement que par les bas-reliefs du chaudron de Gundestrup. Nous y voyons de longs boucliers, avec umbo et une sorte de bordure (sans doute un cercle de bronze consolidant le bois ou l'osier tressé), mais sans image d'hommes ou d'animaux (1). Les textes sont plus explicites : dans sa description du combat entre Cimbres et Romains, Plutarque nous donne sur l'armement d'étonnantes précisions qui n'ont pu lui être suggérées que par les trophées d'armes conservées de son temps à Rome. « Les Cimbres, dit-il, brillent avec leurs boucliers blancs » (2). Il semble, d'après ce texte que les boucliers étaient peints. — Diodore de Sicile, dans sa description de l'armement gaulois que je crois, avec A. Bertrand (3), inspirée par les trophées cimbres nous dit : « Ils ont des boucliers hauts comme des hommes, d'une décoration variée et originale : quelques-uns portent en bas-reliefs l'image en bronze d'êtres vivants, travaillés avec autant de soin pour la défense que pour l'ornement » (4). — Tite-Live nous décrit ainsi le Gaulois combattu par T. Manlius Torquatus : « Etincelant sous son vêtement bariolé et ses armes peintes, incrustées d'or » (5). Je connais trois exemples de boucliers gaulois à figures : deux sur l'arc d'Orange : animal au galop et grues (6) et un sur le verre bleu Castellani : sanglier-enseigne (7).

(1) *Rev. des Et. Anc*, X, (1908), pl. II.

(2) « ... θυριστὶς δὲ λευκοῖς στίλβοντες » Plut., *Marius*, 25.

(3) *La religion des Gaulois*, p. 378.

(4) « Ὅπλοις δὲ χρῶνται θυριστὶς μὲν ἀνδρομήκεσι, πεποικιλμένοις ἰδιοτρόπως· τινὲς δὲ καὶ ζῴων χαλκῶν ἕξοκάς ἔχουσιν, οὐ[μόνον] πρὸς κόσμον, ἀλλὰ καὶ πρὸς ἀσφάλειαν εὖ δεδημιουργημένας ». Diod., V, 30.

(5) « ... *versicolori veste pictisque et auro caelatis refulgens armis* ». Liv., VII, 10.

(6) *Recueil d'Espérandieu*, n° 260, pp. 193 et 199.

(7) *Rev. arch.*, 1889, I, p. 201, fig. 3.

Le mot *Gallus* ne doit pas nous étonner. Ainsi que le fait observer M. Jullian, les Cimbres ont été souvent qualifiés de *Galli* par les Romains (1). César Strabon donne le nom de *Gallus* à une image d'homme, dont le type lui était familier. — Je vois deux conjectures possibles :

1° Il s'agit là d'une représentation de dieu, ou de démon, destinée à rendre le bouclier redoutable, analogue aux bustes à têtes énormes qui entourent le chaudron de Gundestrup, le vase du cabinet des Médailles et celui de Mons (2). J'en rapprocherai volontiers : le bas-relief de Montsalier (3). La tête énorme est d'une ressemblance saisissante avec l'un des têtes du chaudron ; en outre, même disproportion entre le buste et les petits personnages ; enfin les lettres grecques, et le costume de la femme trahissent une influence orientale qu'on s'est accordé à reconnaître dans le chaudron de Gundestrup ; — peut-être les têtes de Saintes (4) ; notons que ces dernières correspondent exactement à notre description : *ejecta lingua, buccis fluentibus*. — Peut-être avons-nous là une de ces " nains difformes . . . , hommes sauvages au poil hirsute, prodiges à tête énorme, gnomes, Kobolds, lutins " (5), fréquents dans la mythologie gauloise, et sans doute dans celle des Cimbres.

2° C'est la représentation d'un ennemi vaincu, gravé sur le bouclier à titre de fétiche. La protection qu'exerçaient certai-

(1) *Rev. des Et. Anc.*, X, (1908), p. 72, n. 7.

(2) *Ibid.*, pl. I, VI, VII, VIII, IX ; Bertrand, *Relig. des Gaul.*, pp. 370 et 371, fig. 59 et 60.

(3) *Recueil d'Espérandieu*, I, n° 36. Cf. *Rev. des Et. Anc.*, (V) 1903, pp. 295-302. (Articles de MM. l'abbé Arnaud d'Agnel et C. Jullian).

(4) *Recueil d'Espérandieu*, II, n° 1360. — Article de Ch. Dangibeaud, in *Rev. des Et. Anc.*, (V) 1903, p. 385. — Peut-être faudrait-il rapprocher de ces monuments, l'ornement du seau en bronze d'Aylesford (S. Reinach, *Bronzes figurés* du Musée de Saint Germain, p. 6).

(5) C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 143.

nement la tête ou les dépouilles de l'ennemi (1), pouvait sans doute être demandée à leurs représentations. Notre bouclier serait dès lors à rapprocher des pierres d'Entremont (2) et des têtes coupées de Noves, sur lesquelles s'appuie un monstre androphage (3).

Notons en terminant que la description de Cicéron rappelle, avec une extrême exactitude les innombrables représentations du Gorgoneion sur les boucliers grecs. — Même sur des boucliers faisant partie de trophées gaulois nous trouvons des têtes de Gorgone (4). Il est possible, qu'il y ait eu sur le bouclier cimbrique du forum les traces d'une influence hellénique.

ROBERT LAURENT-VIBERT.

(1) Cf. G. Pinza, *La conservazione delle teste umane e le idee e i costumi coi quali si connotte*, Rome, 1898; C. Jullian, *Têtes coupées et masques de dieux*, in *Rev. des Et. Anc.*, (V), 1903, p. 302; *Hist. de la Gaule*, II, pp. 200 et ss.

(2) *Recueil d'Espérandieu*, I, n° 108.

(3) *Recueil d'Espérandieu*, I, n. 121.

(4) *Ibid.*, I, n°s 700, 711, 718, 719, 732, 733; II, 869. — Aucun de ces boucliers n'a de formes gauloises.